

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU BUREAU
SYNDICAL DU 13 MARS 2025**

DEL-2025-66

L'An deux mille vingt-cinq, le 13 mars, à 9 heures, le BUREAU du Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie, dûment convoqué en date du 06/03/2025, s'est réuni 'Salle du Comité' du SYANE, sous la présidence de Monsieur Joël BAUD-GRASSET.

Etaient présents :

Mme WENDLING.

MM. AEBISCHER, BAUD-GRASSET, BOISIER, BOUVARD, CATTANEO, DAVIET, DEAGE, FRANCOIS, OBERLI, PEUGNIEZ, RATSIMBA, STEYER.

Avaient donné pouvoir :

Mmes PARIS, TARAGON.

MM. COUTIER, GYSELINCK, HACQUIN.

Etaient absents ou excusés :

Mmes DALL'AGLIO, DETURCHE, MERMIER.

MM. BOUCHET, CALLET, CHASSAGNE, DESCHAMPS, GILLET, GUILLOTTE, JACQUES, MATHIAN.

Assistaient également à la réunion :

Mmes CHRISTIN, DUVERGER, GIZARD, JAILLET, KHAY, PERRILLAT,

MM. CHALLEAT, DUPERTHUY, GRANGE, LOUVEAU, SOULAS, VIVIAN : du SYANE.

Membres en exercice : 29

Présents : 13

Représentés par mandat : 5

Objet : COMMUNE D'AYZE - ROUTE DE LEVRY ET ROUTE DE MIMONET - AMENAGEMENT DE VOIRIE, RENOUELEMENT DES RESEAUX D'EAU POTABLE ET EAUX USEES, ET ENFOUISSEMENT COORDONNE DES RESEAUX SECS - CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDES AVEC LA REGIE DES EAUX FAUCIGNY-GLIERES

Rapport présenté par M. Joseph DEAGE.

La Régie des eaux Faucigny-Glières entreprend, sous sa maîtrise d'ouvrage, le renouvellement du réseau d'eau potable et eaux usées et par délégation l'aménagement de la voirie sur la route de Levry et route de Mimonet.

Parallèlement à ces travaux, le SYANE procède à l'enfouissement des réseaux secs sur ce secteur.

Afin de rechercher les meilleures conditions techniques, financières et de délai de réalisation des travaux, il est proposé la mise en œuvre d'un groupement de commandes.

Il est constitué entre la Régie des eaux Faucigny-Glières et le SYANE un groupement de commandes, tel que défini par l'article L.2113-6 du Code de la commande publique.

Le groupement de commandes constitué aura pour mission de procéder, dans le respect des règles de la commande publique, à l'organisation de l'ensemble des opérations de sélection des contractants, pour les marchés de travaux relatifs à cette opération.

Le Régie des eaux Faucigny-Glières est désignée comme établissement coordonnateur du groupement qui va mener jusqu'à son terme la procédure de passation des marchés.

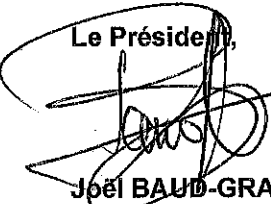
Il y a lieu de désigner un membre titulaire et un membre suppléant de la Commission d'Appel d'Offres du groupement, représentant le SYANE.

Les membres du Bureau sont invités :

1. à approuver le projet de convention de groupement de commandes,
2. à désigner M. Fernand DESCHAMPS comme membre titulaire du SYANE à siéger à la Commission d'Appel d'Offres du groupement, ainsi que M. Christian BOUVARD son suppléant,
3. à autoriser le Président à signer ladite convention de groupement de commandes.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,



Syane
ENERGIES A NEUVENECLOU

Joël BAUD-GRASSET.